

## Le Plan climat air énergie territorial, l'affaire de tous

**LARZAC ET VALLÉES** Pour définir la nouvelle stratégie de transition écologique, le Parc des Grands Causses lance la concertation citoyenne.

Le Plan climat air énergie territorial (PCAET), porté par le Parc naturel régional des Grands Causses, a été lancé en présence de Yann Artus-Bertrand le 29 mars. Il va être élaboré tout au long de 2018 dans une démarche constante de concertation.

### Objectif

Permettre aux citoyens et aux collectivités locales de s'approprier les enjeux, d'être contributeurs du futur programme d'actions. Pour le climat et l'écologie, pas de temps à perdre : les premières réunions publiques de concertation ont lieu dès ce mois de mai dans chaque Communauté de communes. Sur la Communauté de communes Larzac Vallées cette réunion de concertation ouverte à tous se déroulera le lundi 28 mai à 20h30 à La Cavalerie, Espace Robert-Muret.

## ■ LÉVÉZOU - SÉVÉRAGAIS

midilibre.fr  
jeudi 31 mai 2018

# Villefranche-de-Panat Solène Junique expose

À la découverte de l'arte povera, démarche artistique.

L'Espace panatois accueille du 4 au 24 juin, l'exposition *Empreintes paysagères : Tours et Détours du Lévezou*.

Chaque année, le Parc naturel régional des grands causses initie un partenariat avec une équipe artistique autour de la réalisation d'une œuvre, porteuse de sens, et révélant les caractères d'un paysage différent. Son intention est une approche sensible de ces espaces qui permet découverte, compréhension et valorisation du grandiose comme de l'ordinaire, de la carte postale, comme de l'antichambre...

Pour l'entité paysagère du Lévezou, le Parc a tissé le fil d'une nouvelle histoire avec Solène Junique, artiste plasticienne et réalisatrice de décors et de machineries, qui a conçu cette exposition selon une démarche d'arte povera (cueillette et recyclage). L'artiste viendra à la rencontre du public **samedi 9 juin**, à 11 h, à l'Espace panatois afin de parler de son travail et de sa démarche dans le cadre de cette exposition. Elle proposera aussi un atelier sur le principe de l'arte povera, toujours **samedi 9 juin**, mais de 14 h à 16 h, à l'Espace pana-



■ Solène Junique, artiste plasticienne, expose ses œuvres.

tois. Un atelier ouvert à tous enfants et adultes dès 10 ans, pour créer à partir d'objets recyclés.

Ce projet est proposé par l'association Pacap en partenariat avec le Parc naturel régional des grands causses et le syndicat mixte du Lévezou.

► Participation pour l'atelier : 5 €. Inscriptions : 05 65 46 46 53.

## ■ TARN ET ROUGIER

midilibre.fr  
lundi 18 juin 2018

### Montclar

Le conseil, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, a approuvé la reconduction du contrat unique d'insertion pour une année, à partir du vendredi 1<sup>er</sup> juin, à Michel Roques pour les fonctions d'agent d'entretien à temps partiel, à raison de 20 h par semaine. L'État prendra en charge 60 % de la rémunération correspondant au Smic et exonérera les charges patronales de sécurité sociales.

**Questions diverses :** compteur Linky : la commune de Montclar ne souhaite pas se positionner sur les comp-



■ Des panneaux de rappel sur l'utilisation sacs jaunes disposés.

teurs Linky. Elle ne prendra aucune délibération ni arrêté

choix.

**Chenilles processionnaires et pyrale du buis :** Plusieurs pièges et nichoirs pour mésanges ont été demandés au Parc naturel des grands causses. Ils seront mis en place prochainement.

**Tri sélectif et encombrants :** suite à l'incivisme de certaines personnes, la commune a dû mettre des panneaux de rappel sur l'utilisation des sacs jaunes et sur le dépôt des encombrants.

La commune demande également à tous les utilisateurs de respecter la propreté des aires de stockage des poubelles.

à ce sujet. Chaque administré est libre de faire son propre

**LE CHIFFRE**

## 30

C'est le nombre d'entreprises déjà labellisées "Eco-défis" en Sud-Aveyron. Cette opération, lancée par la chambre des métiers et de l'artisanat et le PNR des grands causses, permet aux sociétés qui le souhaitent un accompagnement pour mettre en place des politiques concrètes en matière de développement durable et de croissance verte. Une nouvelle campagne vient de débuter.

# Pour la ligne Millau-Rodez, l'horizon est un peu plus clair

**Transport.** La Région a réaffirmé cette semaine sa volonté de maintenir la liaison ferroviaire entre les deux villes principales de l'Aveyron. Elle est actuellement en discussion avec la SNCF pour négocier sa réouverture.

R everra-t-on un jour le train ? Depuis le mois de décembre, la SNCF a stoppé la liaison Millau-Sévérac-Rodez. En cause, une ligne trop dangereuse, nécessitant des travaux d'entretien. Un arrêt brutal qui vient après une succession de décisions affaiblissant toujours un peu plus cette liaison, principalement empruntée par les scolaires, qui n'est plus vraiment concurrentielle par rapport à la route. Depuis, la Région, qui a désormais la compétence pleine et entière en matière de transports, a repris les choses en mains. Bien décidée à ne pas abandonner cette ligne, elle a installé, sous l'égide du Parc naturel régional des grands causses, un comité de pilotage, regroupant élus, SNCF, syndicats et usagers. Cette semaine, les conseillers régionaux aveyronnais, Emmanuelle Gazel et Stéphane Bérard, ont fait un point sur le sujet. « Nous réaffirmons que cette ligne fait partie des tronçons prioritaires et qu'elle est utile dans la cohérence et la mise en place d'un maillage pertinent sur le territoire », détaille la Millavoise. Et son collègue, président de la commission transport au conseil régional, d'ajouter que l'institution avait déjà mis la main à la poche. « Les discussions sont en cours avec la SNCF, détaille-t-il. Les lignes financières sont fléchées. Nous avons déjà investi 4,5 M€



■ La ligne est à l'arrêt depuis le début du mois de décembre 2017 à cause d'un état de la voie trop mauvais.

pour l'entretien des voies et 10 M€ pour les ouvrages d'art. » Des travaux qui étaient nécessaires, mais qui, comme en convient l'élu, ne suffiront pas à pérenniser la ligne. « Ces chantiers vont permettre une remise en service de la ligne, reprend Stéphane Bérard. Mais ce n'est pas suffisant. » Car si le Millau-Rodez rouvre un jour, pour qu'il fonctionne, il faudra le rendre compétitif. Pour cela, la Région a posé le diag-

nostic. Il faut déjà trouver la solution technique, au niveau des rails, pour le faire rouler à 90 km/h. « Nous voulons aussi que la SNCF l'exploite avec plus de cadencement », prévient l'élu. La mesure fait partie du cahier des charges qu'a posé la Région au moment de créer le comité de pilotage. Elle souhaite qu'il y ait davantage de trains, à horaires fixes. De quoi contenter les scolaires, les étudiants, mais aussi les tra-

vailleurs, qui pourraient alors envisager d'utiliser la ligne pour leurs trajets quotidiens. Mais cela ne sera possible qu'avec un niveau très élevé de fiabilité, ce qui était loin d'être le cas avant l'arrêt de la ligne, il y a quelques mois. Tous ces sujets font partie des différentes discussions avec la SNCF. « Nous attendons leur réponse, reprend Stéphane Bérard. Je ne peux pas donner de délais, mais il ne doit pas y avoir

d'inquiétudes particulières. » Les deux élus ont également expliqué que même si, pour le moment, rien n'est arrêté, la ligne pourrait faire partie du dispositif élargi de billets à 1 €. « C'est une mesure qui vient de l'ancienne Région Languedoc-Roussillon et qui va être élargie à certains trains et certains horaires sur l'ancien Midi-Pyrénées », détaille Emmanuelle Gazel. Ce tarif a pour objec-

## L'ANNONCE Le tarif du transport scolaire va baisser

Titulaire de la compétence du transport scolaire de façon pleine et entière depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Région mène actuellement un chantier sur l'harmonisation tarifaire de la prestation entre tous les départements d'Occitanie. « Le transport scolaire représente une enveloppe de 280 M€ sur 13 départements, détaille Stéphane Bérard, conseiller régional de l'Aveyron et président de la commission transports. Avec des politiques tarifaires complètement différentes. Pour la rentrée 2018, nous avons décidé de limiter la part financière des familles à 90 € par an et par enfant. » Un gain substantiel pour les Aveyronnais, qui payaient jusque-là 130 €.

tif de densifier les lignes en perte de vitesse. Une description qui colle tout à fait au Millau-Sévérac-Rodez. Reste à connaître le calendrier définitif, la position de la SNCF, et le coût des travaux pour la dynamiser. Les réponses viendront dans les prochains mois. En attendant, les usagers doivent se contenter du car. Ou se débrouiller par eux-mêmes.

GUILHEM RICHAUD

# Pour l'Aubrac, l'expérimentation bientôt reconduite ?

**Train.** Fin 2016, la SNCF avait prolongé l'exploitation de la ligne pour deux ans.

La Région et la SNCF ont actuellement pas mal de choses à se dire à propos du train en Aveyron. En plus de la ligne Millau-Sévérac-Rodez (lire ci-dessus), elles doivent discuter de l'avenir du train Aubrac. À la fin de l'année 2016, elles étaient tombées d'accord sur une période d'expérimentation de deux ans, pour réfléchir à des solutions pour le maintien de ce train historique, mais qui ne circule plus qu'une fois par jours entre Béziers et Neusargues. Comme pour le TER, Stéphane Bérard se veut rassurant. « Je suis certain qu'un accord peut être trouvé, assure-t-il. Pour maintenir l'Aubrac, il faudra un projet innovant. » Et de privilégier une politique de redynamisation du Fret, qui permettrait de faire circuler davantage de trains.



■ Emmanuelle Gazel et Stéphane Bérard ont fait le point sur les dossiers transports.

« Mais pour cela, nous expliquons à la SNCF qu'il faut qu'ils mettent en place des tarifs compétitifs, reprend

l'élu. Les transporteurs ne sont pas des philanthropes. Ils ne vont pas utiliser le train seulement parce qu'ils

ont entendu parler de la COP21 et par conscience écologique. Il faut aussi qu'ils y trouvent leur compte. » Si la volonté régionale est là, il lui reste six mois pour contractualiser cela avec la SNCF. Pour l'élu, cela devrait se faire sous la forme d'un nouvel engagement court. « On devrait repartir sur un engagement de deux ans, analyse-t-il. Ce n'est pas illogique de devoir revoir tous les deux ans le devenir de ces lignes. » L'institution espère quoi qu'il en soit, que la SNCF sera à l'écoute pour faire circuler davantage de train sur cette ligne, afin de la redynamiser. « Il faut plus de trains, sur des plages horaires intéressantes, prévient l'élu. Il y a ici le potentiel pour faire vivre cette ligne. »

G. R.

## LE BILLET

### Drôles d'oiseaux

Il y avait de bien drôles d'oiseaux au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage caussenard (CRSFSC) mercredi. Oh on ne parle pas des chouettes et vautours qu'on trouve habituellement en ces lieux. Mais des politiques. Ils ont répondu à l'appel du président de l'association de protection de la biodiversité, qui souhaitait les voir s'engager concrètement dans la pérennisation du centre. Ils l'ont fait. Mollement diront certains. Mais finalement,

Par  
**GUILHEM RICHAUD**  
Chef d'agence



n'ont-ils pas fait seulement ce qu'ils ont pu ? Le département et le PNR ont expliqué vouloir aider. Mais leurs représentants ne peuvent pas, partout où ils passent, distribuer l'argent. Ce serait du clientélisme. Et en 2018, ces pratiques sont bien heureusement hors d'âge. Cela ne règle pas le problème du CRSFSC. C'est évident. Mais c'est finalement assez rassurant quant à la capacité de nos dirigeants à gérer de l'argent public.

# L'opération communication du centre de la faune sauvage

**Nature.** L'association a invité les institutions pour une visite guidée.

Il avait mis les petits plats dans les grands. Mercredi après-midi, Jean-Claude Austruy, président du Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage caussenard (CRSFSC) avait invité tout le gratin politique local et le sous-préfet pour leur faire visiter les lieux. Une grande première pour la plupart d'entre eux, qui ont pu découvrir de nombreuses espèces d'oiseaux, recueillis et soignés par le centre depuis bientôt plus de trente ans. Mais si le bénévole de toujours, avec toute son équipe, a organisé ce rendez-vous, c'est que pour lui, il y a urgence. Depuis plus d'un an déjà, il se démène pour obtenir des financements supplémentaires. À plusieurs reprises, il s'est montré offensif à l'égard des différentes institutions, ne s'estimant pas assez soutenu. En jeu, arriver à trouver des solutions pour faire fonctionner les lieux quand il ne sera plus là. « Pour la pérennité du centre, il faut que nous arrivions à créer un poste à temps plein et un mi-temps, prévient-il. Notre action participe au contrôle et au maintien de la biodiversité. » Un discours particulièrement d'actualité puisqu'il y a quelques semaines, des études du CNRS et du Muséum d'histoire naturelle ont fait état



■ Elus et sous-préfet ont pu visiter le centre, qui recueille de nombreux oiseaux.

de la disparition d'un très grand nombre d'oiseaux dans les campagnes françaises. « Nous devons nous débrouiller pour trouver des financements régionalement tout en faisant une mission de service public, reprend le président. Car si nous répondons aux particuliers, nous sommes également beaucoup sollicités par des institutions. Et de citer les gendarmes ou les policiers, quand ceux-ci sont appelés lors de la présence d'un oiseau blessé, mais également les

mairies. » Ce rendez-vous avait pour objectif de pousser les politiques à s'engager. Si aucune annonce concrète n'a été faite, Jean-François Galliard - président du conseil départemental -, comme Alain Fauconnier - président du PNR des grands causses -, ont tous les deux assuré du soutien de leur collectivité. « Vous avez su me convaincre de vous aider et nous allons continuer de le faire », a expliqué le premier. « Même si le travail reste à faire, le Parc fera partie du

tour de table », a de son côté prévenu le second. De quoi rendre heureux Jean-Claude Austruy, qui sait toutefois que l'essentiel du travail reste à faire. Sa prochaine mission, trouver un accord avec la communauté de communes. Pour le moment, seule la ville de Millau donne une subvention annuelle. Mais le président aimerait que tout soit regroupé au niveau intercommunal, afin que d'autres communes puissent les aider.

G. R.

**EN CHIFFRES** Il recueille chaque année 450 animaux

## Un centre particulièrement actif en Aveyron

Ouvert depuis trente ans, le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage caussenard (CRSFSC), fait partie des 45 structures similaires en France. Il recueille environ 450 ani-

maux par an, essentiellement des oiseaux, et en relâche environ la moitié dans la nature. Cela représente en tout 23 000 journées d'hébergement. Il assure aussi une fonction d'assis-

tance, de conseils et de formation, en touchant chaque année environ 2 000 personnes (dont 1 500 par appel téléphonique). Il est animé par des bénévoles, qui s'investissent, en tout,

8 238 heures chaque année. Il recueille des animaux sur un rayon d'environ 100 km, mais plus de la moitié sur le territoire de la communauté de communes de Millau grands causses.

## LE RENDEZ-VOUS

# Villefranche accueille l'exposition itinérante



■ Solène Junique a réalisé des totems sur le Lévézou.

Après Arvieu en mai, c'est au tour de la commune de Villefranche-de-Panat d'accueillir ces jours-ci l'exposition itinérante de la plasticienne Solène Junique, de la compagnie Quart de Tour basée à Sévérac-d'Aveyron, auprès de qui le Parc naturel régional des grands causses a passé commande. Après être allée à la rencontre des sites et de la population du Lévézou, l'artiste a identifié trois sous-entités paysagères : la vallée du Viaur, le cœur du Lévézou, autour du lac de Pareloup, et les plateaux intermédiaires bocagers du

sud-ouest. Au cours de ses pérégrinations, elle a collecté des matériaux de toutes sortes (minéraux, végétaux, objets...) qu'elle a utilisés pour créer des totems. Trois personnages aux motifs et à la conception pleins d'originalité, comme d'étonnants ambassadeurs du Lévézou. L'exposition conjugue ces totems avec des photos et un recueil de paroles. Elle est à voir à l'Espace Panatois en juin, puis à Saint-Léons (au bureau d'information touristique) en juillet, et à Pont-de-Salars (à l'office de tourisme) en août.

## La légion sur le front des chenilles processionnaires

**Nature.** Elle n'est pas épargnée.



■ Le régiment a participé à l'installation des nids.

Comme toute la région et particulièrement les causses, le camp militaire du Larzac n'est pas épargné par l'invasion des chenilles processionnaires. La 13<sup>e</sup> demi-brigade de la légion étrangère, qui y a pris ses quartiers, a décidé d'agir. Ainsi, elle a noué un partenariat avec l'Institut national de recherche agronomique (INRA) d'Avignon et le Parc naturel régional des grands causses pour tester des moyens de lutte respectueux

de l'environnement. Ainsi, des nichoirs à mésanges, consommatrices des chenilles, et à chauves-souris, qui s'attaquent au papillon, ont été posés, ainsi que des pièges à phéromones déployés. « Une bonne occasion également d'aider chauves-souris et mésanges à trouver les abris qui leur manquent de plus en plus, et de participer à la protection de la biodiversité sur le causse », s'est félicité la Légion sur Facebook.



## Belmont-sur-Rance Un débat autour des énergies

Le Parc des Grands causses souhaite sensibiliser les citoyens.



■ De nombreuses solutions ont été évoquées pendant la réunion.

La dernière réunion sur les cinq organisées par le Parc des Grands causses s'est tenue mercredi 30 mai, en soirée, dans les locaux de la communauté des communes quartier de Sérignat, devant une faible assistance d'à peine dix personnes. Celles-ci ont apprécié l'atelier préparé par Alexandre Chevillon, chargé de mission énergie et Arnaud Boudou, directeur adjoint. C'était un dialogue permanent sur les thèmes proposés dont l'objectif principal est de produire autant que ce que l'on

consomme en 2030, c'est-à-dire dans douze ans, alors qu'en 2017 sur le territoire du Parc, on en est à 50 %. Pour atteindre cet objectif, le Parc a souhaité sensibiliser les citoyens à cet enjeu.

Les moyens pour y parvenir ont été abordés et débattus : réduire la consommation d'énergie en sensibilisant les habitants, les collectivités, les organismes publics, les entreprises, l'agriculture. Cela passe par la rénovation thermique des bâtiments, des pratiques vertueuses et alterna-

tives pour la mobilité, transports en commun, covoiturage, conduite éco-responsable des véhicules deux roues. Le développement des énergies renouvelables locales se fait par la filière bois, la micro-électricité, les photovoltaïques, la méthanisation, l'encaissement des projets éoliens. Tous ces thèmes importants ont été abordés, dommage que la réunion n'ait pas réuni beaucoup de personnes. À noter que les élus avaient été conviés l'après-midi pour débattre.